

Messages clés pour les services d'urgence [médecins et responsables]

1. Vous êtes bien placé pour améliorer la prescription d'antibiotiques chez les patients hospitalisés et les patients externes, étant donné que votre structure se trouve à l'intersection de l'hôpital et de la population locale [77].
2. Les traitements antibiotiques instaurés dans votre service influent fortement sur le traitement poursuivi dans les milieux hospitalier et communautaire [77].

Tâches

3. Vos tâches relatives à l'amélioration de l'utilisation d'antibiotiques consistent à [102] [Consensus d'experts]:
 - a) respecter les recommandations locales sur les antibiotiques fondées sur des données probantes pour les infections courantes;
 - b) décider de la première dose d'antibiotique à administrer aux patients hospitalisés;
 - c) prélever les cultures pertinentes avant de commencer la thérapie par antibiotique, ce qui permettra de personnaliser la thérapie par antibiotique ou de l'interrompre pendant l'hospitalisation;
 - d) communiquer tous les antécédents pertinents du patient ainsi que les décisions thérapeutiques aux praticiens chargés du suivi des patients hospitalisés ou ambulatoires;
 - e) informer les patients (et leurs familles) de l'indication de la prescription d'antibiotiques, des effets secondaires éventuels et de leur utilisation correcte.
4. Les tâches du service comprennent [77] [consensus d'experts]:
 - a) mettre à disposition les recommandations de traitement antibiotiques fondées sur des données probantes et des chemins cliniques pour diagnostiquer, traiter et prendre en charge les infections les plus fréquemment rencontrées dans votre service (infections des voies respiratoires, infections de la peau et des tissus mous, infections des voies urinaires et septicémie). L'indication, le choix du médicament, la dose, la voie d'administration et la durée du traitement doivent être inclus;
 - b) s'assurer que les recommandations intègrent la microbiologie locale et les profils de résistance aux antibiotiques et correspondent au référencement hospitalier existant;
 - c) renforcer le suivi en temps réel et l'interprétation des données microbiologiques, grâce à une coordination avec le laboratoire de microbiologie pour partager efficacement les résultats avec les prescripteurs;
 - d) sensibiliser le personnel aux maladies infectieuses et à l'utilisation prudente des antibiotiques.

Ce que vous pouvez faire

5. Suivez des protocoles de traitement par antibiotiques qui reposent sur des recommandations fondées sur des données probantes (p. ex. pour la septicémie [74], les infections des voies urinaires [103], les infections de la peau et des tissus mous [104]) et appliquez les mesures de prévention et de lutte contre les infections qui sont mises en œuvre dans votre établissement [31] [consensus d'experts].
6. Examinez attentivement les antécédents du patient lorsque vous prescrivez un antibiotique, y compris l'utilisation récente d'antibiotiques, les allergies aux médicaments, l'utilisation d'un traitement immunosuppresseur et les facteurs de risque concernant la résistance aux antibiotiques (par exemple, une hospitalisation récente, une procédure récente ou des voyages récents hors d'Europe) [31].
7. Restez informé des données épidémiologiques locales de résistance aux antibiotiques dans la communauté, votre hôpital et votre service [31] [consensus d'experts].
8. Ne commencez le traitement antibiotique que s'il y a des signes d'infection bactérienne, et ne traitez pas la colonisation [31,72].
9. Évitez la prophylaxie antibiotique inutile [31,73].
10. Pour les patients présentant une infection sévère, instaurez dès que possible un traitement antibiotique efficace [31,74].
11. Assurez-vous que les prélèvements à visée microbiologique pertinents ont été réalisés avant de commencer les antibiotiques [31,42,70,71].
12. Documentez l'indication du traitement antibiotique, le choix du médicament, la posologie, la voie d'administration et la durée du traitement dans le dossier du patient [31,42,70,71].
13. Si vous avez des doutes avant de prescrire un antibiotique, veuillez [25,26,53,70] [consensus expert]:
 - consulter les données épidémiologiques locales, régionales et nationales;
 - demander conseil à un collègue ou à un membre plus expérimenté de l'équipe chargée du bon usage des antibiotiques;
14. Participez régulièrement à des formations et à des réunions qui favorisent la mise en œuvre à l'hôpital de: a) l'utilisation prudente d'antibiotiques, b) de recommandations locales sur les antibiotiques basées sur des données probantes et c) de mesures de prévention et de lutte contre les infections [52,53].